



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Déversement de 50 000 mètres cubes d'eaux usées dans la Seine le 1er juin

Question écrite n° 18698

Texte de la question

Mme Sophie Blanc alerte Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur la qualité des eaux de la Seine, où plusieurs épreuves olympiques sont programmées et les récents déversements d'eaux usées qui posent un sérieux problème environnemental et sanitaire. Le 1er juin 2024, un incident majeur a eu lieu dans les Yvelines, résultant en le déversement de 50 000 mètres cubes d'eaux usées dans la Seine, suite à une panne de pompes d'évacuation. Cet évènement souligne les vulnérabilités existantes dans la gestion des infrastructures de traitement des eaux usées. Cet incident n'est pas un cas isolé, mais s'ajoute à une série de préoccupations concernant la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau dans la Seine. Alors que des épreuves olympiques telles que la natation en eau libre et le triathlon doivent s'y dérouler, il est crucial de garantir une qualité de l'eau irréprochable pour la sécurité des athlètes et des spectateurs, ainsi que pour l'image de la France à l'international. Évaluation de l'impact sanitaire et environnemental : quels sont les résultats des analyses de qualité de l'eau de la Seine depuis le déversement de 50 000 mètres cubes d'eaux usées ? Quels types de contaminants ont été identifiés et à quelles concentrations ? Quel est l'impact estimé de ces déversements sur la faune et la flore aquatiques, ainsi que sur la santé humaine ? Mesures de remédiation et prévention : quelles mesures immédiates ont été prises pour contenir et atténuer les effets de cette pollution ? Des protocoles spécifiques de nettoyage ou de traitement de l'eau ont-ils été mis en place ? Comment le Gouvernement prévoit-il de prévenir de tels incidents à l'avenir, notamment en ce qui concerne la maintenance et la fiabilité des infrastructures de gestion des eaux usées ? Sécurité des épreuves olympiques : quels critères de qualité de l'eau seront utilisés pour déterminer si la Seine est apte à accueillir les épreuves olympiques ? Quelles seront les mesures de surveillance et de contrôle de la qualité de l'eau avant et pendant les jeux Olympiques ? Le préfet avait annoncé qu'il n'existait pas de plan B en cas de nouvelle pollution de la Seine avant ou pendant les jeux Olympiques, est-ce toujours le cas ? Communication et transparence : comment le Gouvernement compte-t-il informer le public et les participants des jeux Olympiques sur la qualité de l'eau et les mesures prises pour assurer leur sécurité ? Une plateforme de communication en temps réel sur la qualité de l'eau sera-t-elle mise en place ? Coordination et responsabilités : comment les différentes agences et autorités locales, régionales et nationales coordonnent-elles leurs actions pour gérer cette crise et prévenir de futures occurrences ? Y a-t-il eu des évaluations de responsabilités et des mesures disciplinaires ou correctives prises à l'encontre des entités responsables de la panne des pompes ? Il est impératif que des mesures claires, efficaces et transparentes soient mises en place pour garantir non seulement la sécurité des athlètes et des spectateurs des jeux Olympiques, mais aussi pour protéger l'environnement et la santé publique. Les jeux Olympiques sont une vitrine mondiale et on doit garantir qu'ils se déroulent dans les conditions les plus sûres et respectueuses de l'environnement. Elle souhaite obtenir des précisions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Blanc](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18698

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2024](#), page 4692

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)